



Communiqué

Pour diffusion immédiate

Moment historique pour la transition énergétique municipale : la Ville de Prévost devient la première ville du Québec à bannir le gaz des bâtiments

Montréal, Québec, le 5 octobre 2023 - La [coalition Sortons le gaz!](#) et ses allié.e.s félicitent les élu.e.s de la Ville de Prévost qui se sont donné.e.s un outil à la hauteur de leurs ambitions en adoptant, le 29 septembre dernier, le tout premier règlement municipal au Québec interdisant le gaz dans les bâtiments. Le [Règlement sur la décarbonation des bâtiments et autres mesures de réduction de gaz à effet de serre](#) marque un jalon historique pour la transition énergétique du Québec.

Par cette prise de position résolument en faveur du climat, la Ville de Prévost démontre de manière exemplaire qu'une municipalité peut avoir un impact significatif sur la réduction des émissions de GES en utilisant les outils à sa disposition. En interdisant non seulement le gaz fossile dans les nouveaux bâtiments, mais également lors du renouvellement d'équipements existants lorsque ceux-ci arriveront en fin de vie utile, Prévost envoie un message clair : il est possible d'agir pour réduire notre empreinte carbone.

« Nous félicitons la Ville de Prévost pour son leadership et son engagement envers la transition énergétique », ont déclaré les membres de la coalition. « Ce règlement est une preuve concrète que la décarbonation des bâtiments est réalisable lorsque les autorités locales s'inspirent des meilleures pratiques. »

Le règlement de Prévost témoigne d'une vision proactive pour lutter contre les changements climatiques et pour favoriser la transition vers des sources d'énergie compatibles avec la carboneutralité. Il s'agit d'un grand jour pour la coalition Sortons le gaz! qui, depuis plusieurs mois, plaide en faveur de l'élimination du gaz dans les bâtiments avec sa campagne [Le gaz, naturellement risqué.](#)

La coalition Sortons le gaz! encourage vivement d'autres municipalités du Québec à suivre l'exemple de Prévost. La transition énergétique est un défi collectif et toutes les municipalités sont encouragées à utiliser leurs pouvoirs réglementaires pour limiter le réchauffement climatique.

-30-

Pour plus d'informations ou pour obtenir des entretiens avec les membres de la coalition et leurs allié.e.s, veuillez contacter :

Marie-Noëlle Foschini, coordonnatrice de la coalition *Sortons le gaz!*
514 241-7999 | info@sortonslegaz.com

Les membres de la coalition sont : l'Association québécoise des médecins pour l'environnement (AQME), la Coalition Sortons la caisse du carbone, Environnement Vert plus, Écohabitation, Équiterre, Imagine Lachine-Est, la Fondation Coule pas chez nous, la Fondation David Suzuki, Greenpeace

Canada, Nature Québec, Pour nos enfants - For Our Kids Montréal, Mobilisation environnement Ahuntsic-Cartierville (MEAC), le Regroupement des organismes environnementaux en Énergie (ROÉE), le Regroupement vigilance hydrocarbures Québec, Travailleurs et travailleuses pour la justice climatique et le Syndicat canadien de la fonction publique (Québec). **Les allié.e.s de la coalition qui appuient ce communiqué sont** : le Front commun pour la transition énergétique et Vivre en Ville.

À propos de la coalition Sortons le gaz!

La coalition Sortons le gaz! réunit des organisations environnementales, citoyennes et syndicales qui se sont données pour but de promouvoir la sobriété et l'efficacité énergétique dans le secteur du bâtiment tout en accélérant le passage de la totalité du parc immobilier du Québec à des sources d'énergie 100 % renouvelables. Elle s'emploie à faire connaître les vrais impacts du gaz naturel sur notre santé et notre environnement, à promouvoir les avantages de le remplacer et à faire connaître les façons d'y arriver en informant la population ainsi que les décideuses et décideurs publics de tous les paliers.